



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Douzième réunion

Genève, 29-31 mai 2002

Décisions, recommandations et conclusions

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. Le CCP adopte l'ordre du jour provisoire.

Point 1.2 de l'ordre du jour : Election du Bureau

2. Le Portugal est élu Président, la Zambie Vice-Président et le Japon Rapporteur.

Point 1.3 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la onzième réunion

3. Le CCP adopte le rapport de sa onzième réunion annuelle ordinaire (document UNAIDS/PCB(11)/01.7).

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif

4. Le CCP :
 - 4.1 prend connaissance avec satisfaction du Rapport du Directeur exécutif ;
 - 4.2 se félicite de l'analyse qui y est faite des succès et des échecs des programmes de lutte contre le VIH/SIDA et des difficultés constantes que pose leur élargissement ;
 - 4.3 recommande que les orientations et priorités futures évoquées dans le rapport jouent un rôle central pour guider les actions de l'ONUSIDA visant à promouvoir et à appuyer une riposte fortement élargie à l'épidémie ;
 - 4.4 constate que l'évaluation en cours sur cinq ans contribuera à mieux orienter les modifications stratégiques du rôle, des fonctions et de la structure de l'ONUSIDA, notamment au niveau national ;
 - 4.5 se félicite de ce que l'Organisation internationale du Travail (OIT) et ses mandants tripartites – travailleurs, employeurs et gouvernements – aient adhéré à l'ONUSIDA en tant que Coparrainant.

Déclaration d'engagement de l'UNGASS

5. Le CCP confirme que la Déclaration d'engagement adoptée lors de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, assortie d'objectifs mesurables à atteindre à une date précise, doit orienter la riposte à l'épidémie à l'échelon mondial, régional, national et communautaire. Elle doit servir de cadre à l'obligation de rendre des comptes, ainsi que de moyen de faire accepter plus largement une série normalisée d'indicateurs et d'instruments pour évaluer l'impact des programmes de lutte contre le VIH/SIDA.

Plan stratégique du système des Nations Unies pour 2001-2005

6. Le CCP estime que le Plan stratégique du système des Nations Unies doit continuer à servir de point de référence pour une action des Nations Unies plus intensive et plus coordonnée contre l'épidémie.

Elargir la riposte

7. Le CCP déclare à nouveau qu'il est extrêmement important d'élargir et de renforcer les actions de prévention, de prise en charge, de soins et de soutien pour le VIH/SIDA, et de passer d'une approche de projet à celle d'un programme à grande échelle, en accordant une attention spéciale à la nature régionale de l'épidémie, notamment les pays et régions où la prévalence du VIH/SIDA est relativement faible mais la vulnérabilité élevée, et également les régions où le déni et le manque d'informations pertinentes demeurent.
8. Le CCP recommande que l'ONUSIDA favorise l'élargissement de l'action par diverses mesures dont :
 - 8.1 intégrer les programmes de lutte contre le VIH dans les initiatives plus vastes de réduction de la pauvreté et de développement (p. ex., Approches sectorielles, Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, Cadre d'aide au développement des Nations Unies), y compris promouvoir un plus grand intérêt pour le VIH/SIDA ;
 - 8.2 mobiliser des fonds beaucoup plus considérables de toutes les sources ;
 - 8.3 renforcer le potentiel des ressources humaines à mener à bien l'élargissement des activités de lutte contre le VIH/SIDA dans les pays ;
 - 8.4 centrer les efforts sur des partenariats institutionnels plus vastes et plus importants, notamment la collaboration Sud-Sud, régionale, inter-gouvernementale, et avec la société civile et le secteur privé ;
 - 8.5 renforcer les infrastructures des services sanitaires et sociaux pour assurer un approvisionnement suffisant et continu en moyens de prévention et de traitement du VIH/SIDA économiquement abordables, y compris préservatifs, médicaments pour la prévention et le traitement des infections opportunistes, antirétroviraux et autres médicaments liés au VIH/SIDA, et instruments et matériels de diagnostic ;

- 8.6 veiller à ce que la sensibilisation, notamment en ce qui concerne les services de santé sexuelle et reproductive des jeunes et la prévention à l'intention des groupes vulnérables comme les femmes, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues injectables, soit un élément fondamental des ripostes multisectorielles et des programmes de prévention du VIH/SIDA, et continue à occuper une place prépondérante dans les préoccupations mondiales ;
- 8.7 veiller à ce que les programmes de lutte contre le VIH/SIDA soient sensibles aux différences entre les sexes et axés sur les droits humains.
9. Le CCP encourage l'ONUSIDA à donner plus d'extension au concours qu'il prête aux pays en intensifiant son appui aux conseils, commissions et organes de coordination nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, en contribuant à la mise en oeuvre de plans stratégiques nationaux à l'échelle des besoins et en aidant les pays à mobiliser et utiliser des ressources supplémentaires et à y accéder.
10. Le CCP encourage l'ONUSIDA à renforcer ses capacités à mobiliser une assistance technique aux pays pour l'élargissement de leurs programmes de lutte contre le VIH/SIDA et à mobiliser des réseaux régionaux et nationaux de ressources techniques. Les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et les Groupes thématiques élargis appuyés par les Conseillers de Programme ONUSIDA dans les pays doivent jouer un rôle crucial dans la coordination du système des Nations Unies et de l'appui des Nations Unies à l'action au niveau des pays.
11. Le CCP estime que l'ONUSIDA doit renforcer son rôle en plaidant pour la mobilisation de ressources financières suffisantes et durables pour élargir la riposte et en repérant les flux mondiaux de ressources.
12. Le CCP souligne que l'élargissement des programmes de lutte contre le VIH/SIDA implique que l'ONUSIDA continue de faire participer une plus grande gamme de partenaires dans le cadre d'une riposte multisectorielle et de renforcer la capacité de la société civile à promouvoir la prévention, la prise en charge et les soins élargis du VIH/SIDA, et les programmes de soutien.

Responsabilité, surveillance continue et évaluation, et suivi de la riposte

13. Le CCP souligne que la surveillance continue, l'évaluation et le suivi de la riposte sont des fonctions essentielles de l'ONUSIDA et recommande que le secrétariat et les Coparrainants appuient pleinement la mise en place du Système d'information sur les ripostes pays par tous les pays pendant la période biennale 2002-2003, et que l'ONUSIDA renforce son soutien aux pays et aux entités régionales pour qu'ils puissent suivre la mise en oeuvre de plans stratégiques nationaux, renforcer leurs capacités en matière d'évaluation des programmes et faire preuve d'une plus grande responsabilité.

Politiques et stratégie

14. Le CCP encourage l'ONUSIDA à continuer à assumer son rôle de chef de file dans l'élaboration de politiques et de stratégies reposant sur les meilleures données techniques et sur une approche axée sur les droits humains, en apportant davantage de documents sur l'impact du programme et les enseignements tirés dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et d'autres secteurs clés.

Point 1.5 de l'ordre du jour : Rapport du Président du COC

15. Le CCP prend note du rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants établi au nom de tous les Coparrainants.
16. Le CCP apprécie le fait que les organes directeurs de tous les Coparrainants de l'ONUSIDA ont donné leur aval au Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Le CCP se félicite du nombre croissant de Coparrainants dont les organes directeurs ont ratifié la Déclaration d'engagement adoptée lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA et invite les organes directeurs des autres Coparrainants à la ratifier officiellement.
17. Le CCP note que les Organismes coparrainants ont renforcé leur niveau d'engagement au titre du VIH/SIDA et invite tous les Coparrainants à donner la plus grande priorité, au sein de leur organisation, à l'affectation de ressources pour appuyer l'élargissement des ripostes nationales et régionales.

Point 1.6 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG

18. Le CCP accueille avec satisfaction le rapport présenté par le représentant des ONG au nom des délégués des ONG au CCP.
19. Le CCP note avec grande inquiétude la stigmatisation et la discrimination dont les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les membres des groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes filles, les professionnel(le)s du sexe, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les victimes de maltraitance sexuelle et les prisonniers continuent à faire l'objet. Le CCP demande instamment que les programmes soient renforcés de manière à pouvoir lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA.
20. Le CCP recommande que les Coparrainants et le secrétariat de l'ONUSIDA évaluent leurs capacités respectives à faire participer les réseaux de la société civile à leurs domaines d'activité, à élaborer des politiques et stratégies claires et à affecter des ressources pour faire en sorte que la société civile et notamment les personnes vivant avec le VIH/SIDA participent pleinement à la conception, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des programmes de lutte contre le VIH/SIDA.
21. Le CCP prend note de la proposition des membres des ONG à l'effet que l'ONUSIDA doit renforcer l'appui qu'il apporte aux pays, aux régions et aux sous-régions.

Point 2 de l'ordre du jour : Promotion et mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement adoptée lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA

22. Le CCP note avec satisfaction les actions de suivi menées par le secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA pour mettre en oeuvre la Déclaration d'engagement de l'UNGASS conformément au cadre des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire et recommande que le Comité des Organismes coparrainants surveille les progrès de manière continue.
23. Le CCP rappelle à nouveau qu'il est important que tous les gouvernements s'engagent activement à atteindre les cibles et objectifs qui figurent dans la Déclaration. Il invite également les gouvernements à soumettre en temps utile leurs contributions au rapport annuel du Secrétaire général des Nations Unies à l'Assemblée générale.
24. Le CCP apprécie le rôle que joue l'ONUSIDA pour promouvoir et faciliter les partenariats avec la société civile dans le cadre des contributions importantes de celle-ci dans les domaines de la prévention, des soins, du soutien, de la prise en charge et de la sensibilisation, ainsi que du suivi et de l'évaluation.
25. Le CCP encourage les réunions, entités et organisations régionales, notamment les banques régionales de développement, à mener des activités promotionnelles et opérationnelles à l'appui de la Déclaration d'engagement, en tirant parti des capacités, mécanismes et processus en place et en envisageant de nouvelles méthodes d'action. A cet égard, le CCP note la proposition de tenir une session extraordinaire sur le VIH/SIDA de l'Organisation des Etats américains.
26. Le CCP examine le processus utilisé pour élaborer les indicateurs destinés à suivre les progrès de la mise en oeuvre de la Déclaration et approuve la série d'indicateurs ainsi que les comptes rendus exigés étant entendu que les indicateurs seront encore affinés pour mieux servir leur fonction et correspondre autant que possible à d'autres exigences en matière de comptes rendus, comme les objectifs de la Déclaration du Millénaire.
27. Le CCP demande instamment aux Coparrainants et au secrétariat d'aider les pays à renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation moyennant un appui plus grand de la part des Groupes thématiques et des Equipes d'appui aux pays des Nations Unies.

Point 3 de l'ordre du jour : Rapports financiers

3.1 Rapport financier pour l'exercice 2000-2001

28. Le CCP examine et prend note du rapport financier et des états financiers vérifiés pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2001 ainsi que du rapport sans réserves soumis par le Commissaire aux comptes au CCP.
29. Le CCP invite les Etats Membres à prévoir pour le budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA pour 2002-2003 un financement intégral. Les pays sont aussi encouragés

à faire des paiements en temps voulu et des annonces de contribution sur plusieurs années afin d'assurer la continuité des opérations et de rendre les ressources plus prévisibles pendant la période biennale et au-delà de celle-ci.

3.2 Information financière et budgétaire sur la période 1^{er} janvier-15 avril 2002

30. Le CCP prend note de l'information financière intermédiaire pour la période biennale 2002-2003 (UNAIDS/PCB(12)/02.5) et encourage les gouvernements donateurs et les autres partenaires qui ne l'ont pas encore fait, à débloquer sans tarder leurs contributions au budget-plan de travail intégré pour 2002-2003.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapports d'activité

4.1 Mise à jour sur le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

31. Le CCP prend note du document d'information sur le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (UNAIDS/PCB(12)/02/INF.DOC.1), se félicite du rôle joué par l'ONUSIDA dans la création du Fonds mondial et est conscient des incidences de sa création sur la programmation et les ressources de l'ONUSIDA. Le CCP s'est dit heureux d'avoir eu l'occasion de rencontrer le Dr Feachem, Directeur exécutif du Fonds.
32. Le CCP note l'appui exprimé par de nombreuses délégations pour les apports de l'ONUSIDA dans des rôles tels que fournir des examens techniques, appuyer les pays et communautés dans le besoin, aider à valoriser le potentiel humain, promouvoir la participation des ONG et de la société civile, s'occuper du suivi, de l'évaluation et du repérage des ressources. Le CCP prend note en particulier de la nécessité de disposer de davantage de ressources pour permettre à l'ONUSIDA de continuer à oeuvrer de manière à compléter les activités du Fonds et d'appuyer comme il se doit les pays. A cet égard, le CCP prend note de ce que plusieurs pays ont proposé d'augmenter les effectifs et de renforcer les capacités des bureaux de pays de l'ONUSIDA. Le CCP insiste sur le fait que l'appui au Fonds doit venir s'ajouter aux autres financements des bailleurs de fonds, y compris le soutien à l'ONUSIDA.
33. Le CCP convient que l'ONUSIDA et le Fonds mondial oeuvrent de concert pour mettre au point, et soumettre à l'examen du CCP lors de sa prochaine réunion, un accord de partenariat qui précisera les domaines d'activité complémentaire et apportera un fondement solide à une relation continue et mutuellement dynamisante. Cet accord, qui comprendra une stratégie de mobilisation des ressources, clarifiera leurs rôles respectifs, indiquera les incidences financières pour l'ONUSIDA et fera apparaître des synergies utiles.
34. Le CCP convient d'appuyer une capacité élargie de suivi et d'évaluation pour l'ONUSIDA dans le monde, dans les régions et dans certains pays, pour favoriser une plus grande responsabilité.

4.2 Rapport du Président du Groupe de Supervision de l'Evaluation

35. Le CCP souligne l'importance de l'évaluation sur cinq ans, qu'il a commandée et qu'il examinera lors de sa réunion de décembre 2002, car elle donne l'occasion à l'ONUSIDA de faire le bilan de son action et de renforcer la riposte du système des Nations Unies au VIH/SIDA.
36. Le CCP prend note du rapport d'activité (UNAIDS/PCB(12)/02/INF.DOC.2) et de l'exposé oral du Président du Groupe de Supervision de l'Evaluation, notamment en ce qui concerne la révision des échéances.
37. Le CCP se félicite de la proposition du Groupe de Supervision d'entreprendre de nouvelles tournées de consultation avant de présenter le rapport sous sa forme définitive et fait sienne sa proposition concernant la distribution du projet de Rapport final, qui doit à présent être achevé en août 2002, comme suit :
 - 37.1 distribution du projet de Rapport final aux personnes invitées à participer à l'atelier des parties prenantes sur le projet de rapport final qui se tiendra à Genève en septembre 2002 ;
 - 37.2 avis aux principales parties prenantes figurant sur les listes d'adresses pertinentes de l'ONUSIDA sur la manière de se procurer le projet de Rapport final pour apporter des commentaires écrits ;
 - 37.3 accès sur demande aux annexes du projet de Rapport final des participants à l'atelier des parties prenantes et des parties qui commentent par écrit le Rapport.
38. Le CCP note les objectifs et modalités de la consultation des parties prenantes concernant le projet de Rapport final tels qu'ils figurent au paragraphe 18 du rapport d'activité. Le Directeur exécutif recommande la réunion d'un groupe de travail du CCP pour donner des orientations sur la manière la plus efficace pour le CCP de prodiguer des conseils et de faire des suggestions et des recommandations en matière de suivi.
39. Le CCP prend note des estimations budgétaires révisées pour l'Evaluation, telles qu'approuvées par l'ancien président du CCP, ainsi que des informations financières supplémentaires fournies par le Président du Groupe de Supervision.

Point 5 de l'ordre du jour : Prochaine réunion du CCP

40. Le CCP recommande que sa prochaine réunion se tienne à Lisbonne, Portugal, les 11-12 décembre 2002.

Point 6 de l'ordre du jour

6.1 Nouveaux locaux de l'ONUSIDA : Rapport de situation et prochaines étapes

41. Le CCP prend note de la note d'information Nouveaux locaux de l'ONUSIDA : Rapport de situation et prochaines étapes (UNAIDS/PCB(12)/INF/DOC.3), et reconnaît que le transfert prévu de l'ONUSIDA à des locaux construits spécialement à son intention contribuera grandement à l'efficacité des opérations du Programme à Genève.
42. Le CCP souhaite remercier le Gouvernement suisse pour l'appui qu'il continue à prodiguer à l'ONUSIDA sous forme d'un prêt sans intérêt pour permettre la construction d'un bâtiment pour abriter le secrétariat de l'ONUSIDA. Il souhaite également remercier la République et Canton de Genève pour son hospitalité et son appui constants.
43. Le CCP approuve les négociations de l'ONUSIDA avec les autorités suisses en vue d'obtenir un prêt direct pour couvrir sa part des coûts de construction des locaux de son siège à Genève, à savoir 27,5 millions de francs suisses, étant entendu que si la part de l'ONUSIDA devait dépasser de plus de 10% le montant susmentionné, le CCP serait à nouveau consulté. Les négociations se feront en collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la Santé qui contribuera aux frais de construction.
44. Le CCP demande au Directeur exécutif de lui faire rapport à intervalles réguliers sur les progrès de la construction des nouveaux locaux.

6.2 Elaboration du budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA pour 2004-2005

45. Le CCP prend note des principes clés du budget-plan de travail intégré actuel qui figure dans le document UNAIDS/PCB(12)/02/INF.DOC.4, et les reconferme pour la prochaine période biennale (2004-2005).
46. Le CCP recommande que le prochain budget-plan de travail intégré soit plus convivial et tienne compte des enseignements tirés de l'exercice actuel et que son caractère axé sur les résultats soit encore renforcé en reliant les ressources aux résultats sans ventiler les différents types de dépenses. Le CCP note qu'un certain nombre de délégations souhaitent avoir des informations plus détaillées sur les activités des Coparrainants et sur l'affectation des ressources au niveau des pays.
47. Le CCP recommande en outre que les conclusions de l'évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA, les incidences de la mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS, et les activités de l'ONUSIDA relatives au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme soient pris en compte, comme il convient, dans l'élaboration du prochain budget-plan de travail intégré.